



Mémoire en réplique tribunal administratif

Par Lipout

Bonjour,
J'aimerais savoir si un mémoire en réplique répond à un certain formalisme et s'il doit être signé.
Merci pour vos réponses
CDT

Par Karpov11

Bonjour,

Un mémoire en réplique ne répond à aucun formalisme particulier toutefois il est préférable qu'il comporte les 3 parties suivantes:

- rappel des faits (titre de la 1ère partie
- discussion (titre de la 2è partie
- conclusion (titre de la 3è partie: ce que vous demandez)

Rappeler également, au tout début du mémoire, les coordonnées des parties sous la forme suivante:

Pour: vos coordonnées

Contre: les coordonnées du défendeur